

de bonne foi et dans le but de recruter des agrégés actifs, travailleurs, pleins de zèle et dont la jeunesse viendrait revivifier cette institution prise de langueur.

Des agrégés qui viendraient soulager, en les remplaçant, des professeurs tous fatigués par le harnais et les soins de la clientèle et qui trouvent à grande peine le temps de donner des cours pour la préparation desquels le temps fait encore plus défaut.

Nous espérons voir bientôt ces cours donnés avec l'ardeur et l'entrain que seule possède la jeunesse. Nous voyions les étudiants enflammés au contact de ces nouveaux professeurs s'animer eux-mêmes d'un beau feu pour cette science médicale qu'ils épellent avec ennui plongés qu'ils sont dans l'apathie générale.

Les professeurs titulaires, auraient gagné en dignité d'avoir, comme sous leur surveillance, de tels remplaçants. Ils auraient pu, comme en France, se réserver les cours les plus importants, qu'il leur était possible, dès lors, de préparer de longue main et de donner d'une manière magistrale.

Mais voilà que dès avant le 3ème concours, on parle de ne pas les multiplier, qu'il vaut mieux attendre; qu'un concours tous les ans ou tous les 2 ans, est bien suffisant etc., etc. Bref, on recule devant ces épreuves qu'on vient à peine d'instituer. On semble redouter le contrôle de tels adjoints, qu'on a l'air de croire trop remuants, trop ambitieux, disons-le : trop capables.

Et voilà que, lorsqu'il s'agit de voter, au troisième concours, on propose de voter, non sur les travaux, mais sur les hommes. Et c'est un des vieux, un de ceux qui doit maintenant songer bien plus à la réputation qu'il laissera derrière lui, qu'aux quelques années qui lui restent à vivre solitairement; c'est lui qui fait une telle proposition, et qui ne veut pas en démordre. N'est-il pas regrettable au plus haut degré de voir un professeur proposer sans rougir une aussi révoltante injustice.

Comment ! Après s'être engagé à juger en toute justice et à voter pour celui qu'il croira le plus capable, il ne craint pas de répudier sa parole de professeur, sa parole de juge, et de conseiller à ses collègues d'en faire autant. Après les épreuves subies, après les travaux donnés, il s'efforce de faire choisir le vainqueur, non d'après ses mérites mais d'après ses relations et ses accointances. On ne peut lui faire entendre raison.

Il faut enfin accepter un compromis, il faut subir les fourches caudines et nommer d'emblée, sans concours, le candidat de son cœur